

RICHESSSE DE NOS PARCS ET RESERVES

Les inventaires effectués donnent la répartition suivante :

- 232 espèces de mammifère
- 712 espèces d'oiseaux
- Plus de 4800 espèces de flore
- 134 espèces de reptiles
- 5493 espèces d'insectes



Nid de Chimpanzés



Un Léopard

OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RESERVES

DIRECTION GENERALE

06 BP 426 ABIDJAN 06

Tél : (225) 22 41 40 59

Abidjan-Cocody II Plateaux-ENA

DIRECTION DE ZONE OUEST

Préserver les Parcs nationaux et Réserves naturelles de l'Ouest pour les générations futures.

- Parc national du Mont Péko (Duékoué) : 34 000 ha
- Parc national du Mont Sangbé (Man) : 95 000 ha
- Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba (Danané) : 5 000 ha



Savane arborée

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
DE LA SALUBRITE URBAINE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET
RESERVES**



Parc National du Mont Sangbé



Monts au sud du Bafing

DIRECTION DE ZONE OUEST

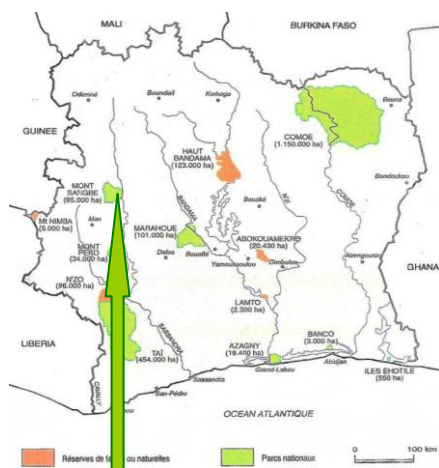
**06 BP 426 ABIDJAN 06
Tél. : (225) 22 41 40 59**

Situation et historique

A cheval sur les Préfectures de Biankouma et Touba, le Parc national du Mont Sangbé couvre une superficie de 95 000 hectares.

Il occupe sensiblement l'ancien massif du Mont Sangbé lui-même constitué en forêt domaniale en 1945 (Arrêté 82/AG/56 F du 10/01/1945) ; celle-ci couvrait alors 105 000 ha et englobait les massifs de Kangolo (24 000 hectares), et du Mont Boin (16 000 hectares).

Par décret 76-215 du 19/02/76, la zone d'occupation des trois massifs (Sangbé, Kangolo et Mont Boin) il a été érigé en Parc national, du nom du sommet le plus élevé.



Parc National du Mont Sangbé

Objectifs

- Conserver la biodiversité ;
- Valoriser le potentiel touristique ;
- Contribuer à l'éducation environnementale et culturelle.

Atouts particuliers

- Existence d'une faune riche et diversifiée, avec les principales espèces comme : Eléphant, Buffle, Léopard, Bubale, Cobe de Buffon, Hippotrague, Guib harnaché, Ourébi, Antilope royale ;
- Différents écosystème ;
- Paysages magnifiques et panoramiques favorables à des circuits touristiques ;
- Endémisme et rareté d'espèces animales et végétales.

Difficultés de gestion

- Forte dégradation des pistes d'accès ;
- Insuffisance des moyens matériels, financiers et humains ;
- Pressions anthropiques sur les ressources ;
- Forte dégradation des infrastructures et postes de surveillance.

Actions prioritaires

- Renforcement des capacités opérationnelles ;
- Lutte anti-braconnage et renforcement de la surveillance ;
- Suivi de l'évolution du milieu naturel (végétation, flore et faune) dans le cadre

d'un programme de recherche scientifique et de suivi écologique ;

- Réhabilitation des infrastructures (Pistes et Postes de surveillance) ;
- Réactivation des CODIV et des FEDECO ;
- Mise en œuvre des mesures riveraines.



Babouin doguera



Daman des rochers